

PLAN DE COURS

GGR-1052 : Tourisme culturel

NRC 81212 | Automne 2018

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

La gestion d'une organisation exige une approche qui lui est propre en raison de la particularité des produits ou des services qu'elle offre, des individus qui la mettent au monde et qui y travaillent et des raisons qui amènent les visiteurs à utiliser ses produits et services. Ce cours initie l'étudiant aux outils d'analyse et de gestion de la culture comme « produits » touristiques. Analyse de la gestion et de l'offre des produits de tourisme culturel (typologie des produits culturels; particularités des produits selon leurs valeurs intrinsèques, de la création et de la conservation; particularités de la gestion des produits culturels du point de vue de l'administration, de l'organisation et de la mise en marché).

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca. NOTE IMPORTANTE : Pour chaque cours offert à distance, veuillez vous assurer qu'il n'existe aucun conflit d'horaire entre vos examens car aucun accommodement ne sera accordé en cas de conflit d'horaire.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=96724>

Coordonnées et disponibilités

Pascale Marcotte

Professeure

3149_C Pavillon Abitibi-Price

Pascale.Marcotte@ggr.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	4
But	4
Modalités d'encadrement	4
Charge de travail et calendrier	5
Contenu et activités	5
Évaluation et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Lexique	6
Travail mi-session : Typologies de produits et de visiteurs	6
Plan de travail	6
Examen cumulatif	6
Travail de session : Les souvenirs	7
Barème de conversion	7
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	7
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	7
Absence aux examens	8
Évaluation de l'enseignement	8
Matériel didactique	8
Matériel obligatoire	8
Matériel complémentaire	8
Portail thématique de la Bibliothèque	8
Site web de cours	9
Spécifications technologiques	9
Bibliographie	9
Bibliographie	9

Description du cours

Introduction

Le tourisme culturel est une pratique touristique, mais aussi un sujet d'étude qui a pris beaucoup d'ampleur ces dernières années. Festivals, quartiers historiques, aménagements urbains spectaculaires, institutions muséales font partie de ces produits touristiques et culturels fréquentés par les touristes, soutenus par les organisations et les gouvernements, et scrutés par les chercheurs.

Ce cours vise à faire comprendre les raisons pour lesquelles ces produits et ces pratiques touristiques sont maintenant sous la loupe des différents acteurs. Quelles sont leurs caractéristiques ? Pourquoi méritent-ils une approche particulière ?

Bienvenue !

Objectifs généraux

- Conscientiser l'étudiant aux relations complémentaires et contradictoires entre le tourisme et la culture (création-standardisation ; artistique-industriel ; identitaire-commercial; authenticité-divertissement ; privé-public);
- Déterminer les caractéristiques propres aux produits de tourisme culturel (valeurs, intégration au territoire, propriété, commercialisation)
- Analyser le comportement des touristes culturels (profil et typologie ; tendances et motivations)
- Connaître les différents types de produits touristiques culturels
- S'initier aux méthodes de recherche de tourisme culturel

Approche pédagogique

Le cours est principalement basé sur des présentations magistrales, effectuées par le professeur et des lectures.

D'autres formes d'enseignement seront aussi utilisés:

- échanges sur le forum;
- travaux individuels ou de groupe;
- étude de cas;
- conférences retransmises par vidéo.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

But

Comprendre les particularités associées au tourisme culturel : ceux qui le pratiquent, ceux qui en permettent l'émergence, ceux qui le soutiennent.

Modalités d'encadrement

Le forum de discussion vous permet d'échanger et de poser des questions à l'ensemble des étudiants du groupe. La professeure répondra, au besoin, aux questions restées sans réponse.

La professeure répondra également aux questions par courriel et sera disponible, sur rendez-vous, pour des rencontres téléphoniques ou par skype. La prise de rendez-vous s'effectuera par courriel et vous êtes prié d'indiquer dans votre message les questions dont vous souhaitez discuter.

Les travaux corrigés et commentés seront remis aux étudiants, et ces commentaires serviront de rétroactions aux apprentissages.

Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour la présence aux activités pédagogiques, les lectures obligatoires, les exercices et les évaluations est de 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire, incluant la présence au cours, est d'environ 9 heures. Des lectures peuvent compléter la matière du cours.

Prendre note que les dates prévues pour la présentation des thématiques peuvent changer.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
1. Introduction au cours de Tourisme culturel	4 sept. 2018
2. Tourisme et culture ; complémentarité et contradiction	11 sept. 2018
3. Les produits de tourisme culturel	18 sept. 2018
4. Les produits de tourisme culturel	25 sept. 2018
5. Les produits d'interprétation et de médiation culturelle	2 oct. 2018
6. Les visiteurs	9 oct. 2018
7. Les visiteurs	16 oct. 2018
8. Les souvenirs	23 oct. 2018
9. Semaine de lecture	30 oct. 2018
10. Tourisme créatif et acteurs du tourisme culturel	6 nov. 2018
11. Financement et bénévolat	13 nov. 2018
12. Tourisme et cinéma	20 nov. 2018
13. Tourisme de mémoire	27 nov. 2018
14. Conclusion réflexive. Vendre sa culture ?	4 déc. 2018
15. Examen	13 déc. 2018
Lexique	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats


Liste des évaluations

Sommatives


Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Lexique	Dû le 5 oct. 2018 à 23h59	Individuel	10 %
Travail mi-session : Typologies de produits et de visiteurs	Dû le 2 nov. 2018 à 23h59	Individuel	30 %
Plan de travail	Dû le 16 nov. 2018 à 23h59	En équipe	5 %
Examen cumulatif	Le 13 déc. 2018 de 18h30 à 21h30	Individuel	25 %
Travail de session : Les souvenirs	Dû le 14 déc. 2018 à 23h59	En équipe	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives


Lexique

Date de remise : 5 oct. 2018 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Fichiers à consulter :  [GGR1052 Lexique instructions.docx](#) (55,88 Ko, déposé le 29 août 2018)

Travail mi-session : Typologies de produits et de visiteurs

Date de remise : 2 nov. 2018 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Fichiers à consulter :  [GGR1052 Instructions typologies.docx](#) (54,68 Ko, déposé le 29 août 2018)


Plan de travail

Date de remise : 16 nov. 2018 à 23h59
Mode de travail : En équipe
Pondération : 5 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Fichiers à consulter :  [GGR1052 Travail souvenir.docx](#) (58,33 Ko, déposé le 29 août 2018)

Examen cumulatif

Date et lieu : Le 13 déc. 2018 de 18h30 à 21h30 , A venir
Mode de travail : Individuel
Pondération : 25 %
Remise de l'évaluation : A venir
Matériel autorisé : Tout le matériel du cours

Travail de session : Les souvenirs

Date de remise :	14 déc. 2018 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Fichiers à consulter :	 GGR1052 Travail souvenir.docx (58,33 Ko, déposé le 29 août 2018)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Aucun ouvrage n'est exigé pour ce cours, mais des lectures obligatoires sont accessibles (pdf ou liens internet) dans les modules de la section Contenu et activités, onglet Lecture.

Matériel complémentaire

Pour apprendre à citer vos sources :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources> 

Portail thématique de la Bibliothèque

Quelques banques de données accessibles par la bibliothèque :

[ABI/INFORM Complete](#) (plutôt gestion)

[Cairn](#) (en français)

[Urban studies abstracts](#) (études urbaines)

[Taylor & Francis online](#) (sciences sociales)

[Sage journals online](#) (sciences sociales)

[Web of science](#) (tout terrain !)

Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : www.portaildescours.ulaval.ca

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- les notes de cours (en format pdf)
- les exercices
- les références (liens web, glossaire et bibliographie)

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

	Logiciels	Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit
Machine virtuelle	Java	www.java.com	Gratuit
Lecteur Flash	Macromedia Shockwave Player	www.adobe.com	Gratuit

Bibliographie

Bibliographie

Les références seront publiées dans les notes de chaque séance.

Pour les médias professionnels en tourisme :

<http://www.tourmag.com/> 

<http://www.lechotouristique.com/> 

<http://tourismexpress.com/> 

<http://veilletourisme.ca/> 

<http://www.veilleinfotourisme.fr/> 